

# Présentation générale du Baccalauréat Professionnel Accompagnement, Soins et Services à la Personne

Les titulaires du Baccalauréat Professionnel spécialité Accompagnement, Soins et Services à la Personne exercent leurs activités :

- Dans le souci constant de la bienveillance des personnes ;
- En prenant en compte le projet individualisé ou le projet de vie de la personne et le projet de la famille pour leur enfant ;
- En respectant les règles déontologiques, en particulier le secret et la discrétion professionnelle ;
- En équipe pluriprofessionnelle en référence aux limites de compétences ;
- En adoptant une posture professionnelle adaptée et une attitude réflexive sur ses pratiques professionnelles et ses activités (communication interprofessionnelle, relation soignant-soigné, rigueur, prise de recul, utilisation d'un vocabulaire professionnel, prévention des risques professionnels, ...).

## Activités du titulaire du baccalauréat professionnel ASSP

### PUBLIC

Le (la) titulaire du Baccalauréat Professionnel Accompagnement, Soins et Services à la Personne exerce des activités auprès de l'enfant, de l'adolescent, de la personne adulte ou âgée, de la personne en situation de handicap y compris en situation temporaire ou permanente de dépendance.

Les interventions s'inscrivent dans le cadre d'une approche globale et individualisée de la personne en étroite collaboration avec les professionnels de santé, les travailleurs sociaux, les partenaires institutionnels.

Il (elle) exerce auprès de ces personnes des activités de soins d'hygiène, de confort, de sécurité et d'aide aux actes de la vie quotidienne, de maintien de la vie sociale. Il (elle) est également amené(e) à exercer, au sein de l'établissement employeur, des activités d'éducation à la santé en lien avec le projet d'établissement et participe à des activités de gestion, en fonction du contexte de travail.

Ce(cette) professionnel(le) intègre, dans ses activités, l'usage de la domotique et d'outils numériques, en prenant en compte leur évolution dans le contexte professionnel. Il (Elle) fait preuve de capacités relationnelles dans le cadre de ses activités.

Il (Elle) travaille au sein d'établissements sanitaires et médicosociaux ou auprès de services de soins ou d'aide à domicile.

Ce Baccalauréat Professionnel donne accès à une diversité d'emplois dénommés différemment selon les secteurs. À titre d'exemples, ces emplois sont actuellement identifiés sous les terminologies suivantes :

- Assistant ou assistante de soins.
- Accompagnant ou accompagnante de personnes fragilisées, de personnes en situation de handicap.
- Coordinateur ou coordinatrice d'une équipe de bionettoyage en milieu sanitaire ou médicosocial.
- Maître ou Maîtresse de maison, gouvernant ou gouvernante.
- Responsable d'hébergement.
- Responsable de petites unités en domicile collectif.
- Intervenant ou intervenante en structures d'accueil de la petite enfance.
- Assistant ou assistante de responsable de secteur.
- Accueillant familial ou accueillante familiale.
- Assistant ou assistante en soins et en santé communautaire...

# COMPÉTENCES – ACTIVITÉS – UNITÉS D'ÉVALUATION

Baccalauréat Professionnel ASSP

Pôles d'activités	Blocs de compétences	Unités d'évaluation
<p><b>Pôle d'activités 1</b></p> <p><b>Accompagnement de la personne dans une approche globale et individualisée</b></p>	<p><b>BLOC N° 1 – Accompagner la personne dans une approche globale et individualisée</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Adopter une posture professionnelle adaptée.</li> <li>- Accueillir, communiquer avec la personne, sa famille, son entourage.</li> <li>- Participer à la conception, au suivi, à la mise en œuvre et à l'évaluation du projet individualisé, du projet de vie, en lien avec l'équipe pluri professionnelle.</li> <li>- Concevoir et mettre en œuvre des activités d'acquisition ou de maintien de l'autonomie et de la vie sociale, pour une personne ou un groupe.</li> </ul>	<p style="text-align: center;"><b>U 31</b></p> <p>(Épreuve : dossier à rédiger dans le cadre d'une PFMP auprès d'un public fragile ou en situation de handicap + oral en établissement de formation)</p>
<p><b>Pôle d'activités 2</b></p> <p><b>Intervention auprès de la personne lors des soins d'hygiène, de confort et de sécurité, dans les activités de la vie quotidienne</b></p>	<p><b>BLOC N° 2 – Intervenir auprès de la personne lors des soins d'hygiène, de confort et de sécurité, dans les activités de la vie quotidienne</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Réaliser les activités liées à l'hygiène, au confort de la personne et à la sécurisation.</li> <li>- Surveiller l'état de santé de la personne et intervenir en conséquence.</li> <li>- Assurer l'hygiène de l'environnement proche de la personne et veiller au bon état de fonctionnement du lit, des aides techniques, des dispositifs médicaux dans l'environnement de la personne.</li> <li>- Distribuer des repas équilibrés conformes aux besoins de la personne, installer la personne et accompagner la prise des repas.</li> </ul>	<p style="text-align: center;"><b>U 32</b></p> <p>(Épreuve : évaluation en milieu professionnel par le tuteur et l'enseignant de spécialité – auprès de personnes adultes non autonomes)</p>
<p><b>Pôle d'activités 3</b></p> <p><b>Travail et communication en équipe pluri professionnelle</b></p>	<p><b>BLOC N° 3 – Travailler et communiquer en équipe pluri professionnelle</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Gérer ses activités en interagissant avec l'équipe pluri professionnelle dans une posture professionnelle adaptée.</li> <li>- Traiter et transmettre des informations en intégrant les différents outils numériques.</li> <li>- Participer à la démarche qualité et à la prévention des risques professionnels.</li> <li>- Coordonner et conduire une équipe de bio nettoyage.</li> <li>- Participer à l'accueil, à l'encadrement et à la formation de stagiaires, à l'accueil des nouveaux agents, des bénévoles.</li> </ul>	<p style="text-align: center;"><b>U 33</b></p> <p>(Épreuve : une situation d'évaluation écrite au lycée issue du dossier élaboré lors de la PFMP et une situation d'évaluation en milieu professionnel)</p>
<p><b>Pôle d'activités 4</b></p> <p><b>Réalisation d'actions d'éducation à la santé pour un public ciblé dans un contexte donné</b></p>	<p><b>BLOC N° 4 – Réaliser des actions d'éducation à la santé pour un public ciblé, dans un contexte donné</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Analyser les besoins du public.</li> <li>- Concevoir une action d'éducation à la santé.</li> <li>- Mettre en œuvre et évaluer l'action d'éducation à la santé.</li> </ul>	<p style="text-align: center;"><b>U 2</b></p> <p>(Épreuve : évaluation ponctuelle et écrite de 4h)</p>

En établissement de formation :

**Enseignement général :** mathématiques, sciences physique-chimie, français, langue vivante, histoire/géographie, enseignement moral et civique, prévention santé environnement, économie-gestion, arts appliqués, EPS.

En milieu professionnel :

Les périodes de formation en milieu professionnel, **d'une durée de 16 à 20 semaines** sur le cycle de formation, permettent d'acquérir, en complémentarité de la formation dispensée en établissement de formation, les compétences caractéristiques de ce Baccalauréat Professionnel. Elles permettent notamment de développer des capacités d'autonomie et de responsabilité du futur professionnel.

## À l'attention du tuteur en milieu professionnel

Élaboré à l'aide du « Guide du tuteur / Maître d'apprentissage »

L'ensemble de la communauté éducative vous remercie de l'accueil que vous réservez à l'élève stagiaire de **Baccalauréat Professionnel Accompagnement, Soins et Services à la Personne** et de votre contribution à sa formation.

Vous devenez tuteur de ce jeune et partenaire de sa formation professionnelle.

**Ce livret de suivi des Périodes de Formation en Milieu Professionnel (PFMP)** est un outil de travail permettant à l'équipe de formation de suivre l'évolution du stagiaire.

### VOICI VOS PRINCIPALES MISSIONS D'ACCOMPAGNEMENT D'UN APPRENANT

- Participer dans la mesure du possible au recrutement de l'apprenant,
- Préparer l'arrivée, accueillir l'apprenant et faciliter son intégration,
- Organiser l'activité de l'apprenant,
- Contribuer à l'acquisition des compétences professionnelles de l'apprenant par votre savoir-faire,
- Mettre en œuvre l'accompagnement et gérer le parcours de l'apprenant en lien avec l'établissement scolaire / le centre de formation,
- Participer à l'évaluation du suivi de formation.

### LES TEMPS FORTS DE L'ACCOMPAGNEMENT



#### Avant l'arrivée en entreprise :

- Identifier des objectifs (durée de la PFMP, attendus de la PFMP...)
- Consulter du livret de suivi de l'apprenant
- Identifier les compétences possibles à travailler au sein de l'entreprise.

#### Pendant la période de formation en entreprise :

- **Accueil et intégration** : présenter l'entreprise, sa structure, ses valeurs, son fonctionnement, les responsabilités de chacun, présenter les différents services, les équipes, les procédures internes...
- **Élaboration d'un plan de formation** : définir un plan de travail et de missions en accord avec les compétences et objectifs attendus, établir un emploi du temps...
- **Supervision et suivi** : accompagner l'apprenant dans la réalisation de ses missions et dans la résolution des problèmes rencontrés, s'assurer des avancements de l'apprenant dans l'acquisition de ses compétences...

- **Formation et conseils** : fournir des conseils et des orientations pour l'exécution des tâches, le développement des compétences, la gestion du temps, proposer des ressources complémentaires...
- **Retour d'expérience et évaluation** : réaliser des points périodiques avec l'apprenant, évaluer sa progression, mettre en avant les points forts, les axes d'amélioration...
- **Développement de compétences et perspectives de parcours** : proposer des opportunités d'apprentissage, de nouvelles expérimentations, encourager l'autonomie, la prise d'initiative...
- **Communication et écoute** : établir une communication ouverte et transparente, encourager l'apprenant, favoriser le questionnement, être à l'écoute des préoccupations de l'apprenant...

### En fin de période de formation en entreprise :

- Réaliser un bilan de la PFMP : en présence de l'apprenant, de l'enseignant référent/formateur, identifier les progrès réalisés, les compétences acquises, celles restant à acquérir...
- **Ne jamais communiquer la note obtenue lors d'une PFMP comptant dans l'obtention d'un diplôme ou d'un certificat**
- Mentorat et orientations futures : fournir des conseils sur les perspectives professionnelles, les opportunités de carrière, encourager l'apprenant à réfléchir sur son expérience de formation, ses futures étapes professionnelles...

### A VOS COTES

<p>☞ <b>L'établissement de formation s'engage à :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- préparer la période de formation en entreprise afin d'informer les élèves ou stagiaires de la formation continue, les responsables de structure et tuteur des compétences caractéristiques du Bac Pro ASSP,</li> <li>- assurer la coordination entre la formation qu'il dispense et celle assurée en milieu professionnel,</li> <li>- assurer le suivi du stagiaire au cours de la PFMP,</li> <li>- participer à l'évaluation certificative en apportant une aide éventuelle au responsable de la structure et au tuteur pour expliciter les grilles d'évaluation,</li> <li>- analyser le vécu du stage au retour du stagiaire.</li> </ul>	<p>☞ <b>Le stagiaire s'engage à :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- respecter le règlement intérieur de l'entreprise d'accueil,</li> <li>- réaliser les activités ciblées, en autonomie partielle ou totale, en lien avec son tuteur,</li> <li>- tenir à jour son livret de suivi de période de formation en entreprise et le faire viser par ses formateurs (tuteur et professeur),</li> <li>- rechercher les informations nécessaires à la rédaction de son dossier individuel et à la préparation des épreuves CCF</li> </ul>
-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

Durant la PFMP, l'élève stagiaire doit découvrir la réalité du monde du travail et confirmer ses compétences afin d'acquérir une plus grande autonomie dans un proche avenir.